

Nouvelles propositions. Mars 1984. N°10.

Numéro d'inventaire : 2007.00786

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Académie de Rouen (Rouen)

Date de création : 1984

Collection : Nouvelles propositions ; 10

Description : Pochette grise contenant des feuillets non agrafés de couleurs différentes (jaune, orange, marron, vert). Tampon d'arrivée du courrier au collège Alphonse Allais du Vaudreuil, daté "15 mars 1984" en couverture.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : 4 thèmes : présentation d'un cahier de PAE au collège de Duclair, classes expérimentales (Notre-Dame-de-Gravenchon), le lièvre de Mars, EPS et PAE. Liste de correspondants PAE dans les collèges et lycées de l'académie de Rouen. Liste des PAE dans les écoles.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Rectorats

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 64 pages imprimées
ill.

MISSION RECTORALE d'ACTION CULTURELLE
Académie de Rouen



NOUVELLES PROPOSITIONS

Mars 1984

RC

AU COLLEGE DE DUCLAIR

Une analyse des besoins originale et efficace : Un cahier P.A.E. est mis à la disposition de chaque classe et circule entre les mains de tous les élèves qui sont invités à noter remarques, observations et propositions suivant quelques consignes d'utilisation. Tous les cahiers sont ensuite "dépouillés". Une synthèse globale permet de repérer les souhaits le plus souvent exprimés.

Nous publions ici quelques exemples de cette démarche.

5°8

Cahier P.A.E

Responsables du cahier : - Isabelle Péridont
- Cyril Dumont

Melle Usse

Thème de réflexion

« Comment pourrait-on améliorer la vie au Collège :

I - pendant le temps de classe

II - en dehors du temps de classe

III - matériellement ?

Quels sont vos souhaits, vos besoins, vos propositions pour l'année scolaire 1983-84

CLASSES EXPERIMENTALES

REFLEXION DU CONSEILLER D'ORIENTATION INTERVENANT
DANS LES DEUX CLASSES DE SIXIÈME DITES "CLASSES EXPERIMENTALES"
AU COLLÈGE CALMETTE DE N.D. DE GRAVENCHON.

Issues des délibérations du Conseil d'Etablissement, deux classes à effectifs réduits ont été créées en 1982.83, dans le but de venir en aide aux élèves repérés par les instituteurs de C.M.2 comme présentant un retard scolaire important, mais néanmoins admis en classe de sixième. Les commissions d'harmonisation pour l'entrée en sixième ont été l'occasion de faire le point sur ce problème, et de mettre en évidence la nécessité d'élaborer un système de références définissant des critères d'évaluation, communs aux différentes classes de C.M.2. La liaison C.M.2 - 6ème était déjà amorcée par une réunion de "pré-harmonisation". Dès la rentrée scolaire 1982, un groupe de travail issu du conseil d'établissement a joué un rôle d'impulsion vis à vis de cette expérience. Le relais était pris par un groupe de travail "français" avec professeurs et instituteurs, au début de l'année scolaire. A la fin de l'année scolaire un groupe de travail "français" un autre "mathématiques" permettra de faire le point, toujours avec les instituteurs.

Les finalités sont celles des autres classes mais tiennent compte des difficultés particulières de ces élèves : partir des élèves tels qu'ils sont (d'où la difficulté pour les enseignants de trouver les méthodes pédagogiques adéquates, de savoir lire les programmes en les adaptant à ce public), les éléver au maximum de leurs possibilités (le but idéal est souvent le C.A.P.) et faire en sorte qu'ils se sentent à l'aise au collège, quelles que soient leurs difficultés. La réflexion peut s'engager pour déterminer des niveaux de connaissances successifs à atteindre, suivant des rythmes différents en fonction des élèves ; et pour se donner les moyens de les évaluer. La liaison avec les L.E.P. permettrait d'affiner le niveau de sortie visé. Le C.I.O. propose une épreuve standardisée de connaissances en mathématiques (voir annexe 1 : l'E.C.M.L.). Reste à préciser avec les enseignants quel niveau scolaire il évalue.

Une heure hebdomadaire de concertation entre professeur principal et élèves permet aux enfants de s'exprimer sur l'école. C'est une heure de régulation, une possibilité de lien avec les autres professeurs. Les parents ont été invités à y participer par une note sur le carnet de correspondance.

Les moyens à mettre en oeuvre doivent tendre vers deux pôles : des effectifs vraiment réduits (dans l'idéal 15 élèves ; effectifs à la rentrée 1983. 6è B = 17 élèves, 6è F = 18 élèves) avec possibilités de dédoublements pour certaines activités (non réalisé actuellement), des heures de concertation mises à la disposition de l'équipe éducative, et une formation des enseignants tenant compte réellement du public ciblé. Ce troisième point est en cours de réalisation en novembre 1983.